



MOTION DE SOUTIEN

COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT DES SERVICES PUBLICS DES BOUCHES DU RHÔNE

11, avenue de la Grande Thumine
Parc Ariane Bât. C –
13090 Aix en Provence

Mail : csdcgtbdr@gmail.com

Aix en Provence, le 18 février 2024.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics des Bouches du Rhône, forte de ses 3500 syndiqués, apporte tout son soutien aux militants CGT et agents de la Ville de Gardanne, ainsi qu'à leur syndicat CGT.

Nous condamnons avec force et détermination les agissements de la Municipalité en direction du syndicat CGT et les mesures répressives et disciplinaires, manifestement en recrudescence au sein de cette collectivité. Particulièrement, celles engagées à l'encontre de notre camarade Chabane Belaïd, membre du bureau syndical CGT, représentant CGT en CST et en CAP B.

À chaque fois que des sanctions disciplinaires seront engagées contre un militant de la CGT, comme ici à Gardanne, dans l'objectif de réprimer un de nos camarades, du fait de son action ou de son mandat syndical, la CGT saura répondre présente et en nombre. Il n'est pas acceptable qu'un agent soit ostracisé du fait de son engagement syndical. Ni que sa carrière soit bloquée ou ralentie, ni que son professionnalisme soit remis en question, ni que ses conditions de travail soient mises à mal... au-delà du non-respect de la loi, c'est à la réaction de la CGT des Bouches-du-Rhône qu'un employeur, responsable de ces agissements, s'expose.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Bouches du Rhône sera donc attentive au traitement réservé par la Mairie de Gardanne aux militants de la CGT qui y travaillent et qui portent, à travers leurs mandats, les revendications du personnel, telle que la défense d'un service public de qualité.

Le droit syndical est inscrit dans le statut et sa défense sans condition est ancrée dans les valeurs fondamentales de notre syndicat, depuis sa création.

P/la CSD CGT des Bouches du Rhône

Didier Manca